

Vous souhaitez réduire **l'usure professionnelle et le taux d'absentéisme** dans votre structure ?

Nous vous accompagnons pour travailler sur l'articulation des temps de vie de vos intervenantes en situation de handicap ou avec restriction d'aptitude

- Bénéficiez d'un diagnostic gratuit
- Réalisez un plan d'actions opérationnel qui vous ressemble
- Attirez de nouvelles candidatures
- Améliorez les conditions de travail et l'articulation de la vie professionnelle et personnelle
- Trouvez des solutions de maintien dans l'emploi
- Donnez de la visibilité à vos engagements et partagez vos bonnes pratiques



Bénéficiez d'un accompagnement adapté aux besoins de votre structure

Pourquoi agir ?

- Le secteur des SAP c'est 92% de femmes dont 40% qui ont plus de 50 ans
- Or, les femmes effectuent la majorité des tâches domestiques et familiales
- De plus, les problèmes de santé apparaissent avec l'âge
- Tous ces facteurs rendent encore plus difficile l'articulation des temps de vie professionnels et personnels

Méthodologie

Un accompagnement participatif de votre structure

Sensibilisation

- **Présenter le dispositif** auprès des responsables de la structure et aux instances représentatives du personnel
- Avoir un **socle commun** de connaissances



Jusqu'au 30 Juin : nous vous proposons un accompagnement dans la saisie du **Droit Individuel à la Formation** et son transfert vers le **Compte Personnel de Formation**

Diagnostic recueil de besoins

- **Réunion de cadrage** : échange sur la méthodologie, calendrier, etc
- **Analyse documentaire** (supports de communication, offres d'emploi, rapports et données sociales, organigrammes...)
- **Groupe d'expression** avec le personnel concerné volontaire : parole libre pour faire remonter les besoins

Perspectives d'action

- **Atelier de travail** avec les responsables de la structure : échanger sur le diagnostic et les pistes d'actions envisageables
- **Restitution** du diagnostic et plan d'actions afin que les porteurs du projet puissent se l'approprier et le mettre en œuvre

Suivi et mise en œuvre

- **Hotline** : l'équipe d'Alter égal restera disponible par téléphone du début de l'accompagnement jusqu'à 3 mois suivant la mise en œuvre du projet



Un séminaire de restitution auprès de l'ensemble des structures accompagnées ou intéressées sera organisé, avec la remise d'un recueil de bonnes pratiques valorisant vos actions

Alter égal vous accompagne

Forte de plus de 30 années d'expertise terrain, Alter égal accompagne et forme les structures publiques et privées dans le développement de politiques d'emploi inclusives.

Plus d'informations sur www.alter-egal.fr

Le projet Service Inclusif est soutenu par la DIRECCTE ARA

N'hésitez pas à contacter l'équipe du projet :

Jeanne Bigot

Chloé Costechareyre

j.bigot@alter-egal.fr

07 49 57 99 58

**alter
egal**
association